

de nature à prouver que je désirais me faire de la popularité à ce sujet.

Comme la Chambre le sait, il me fallait quitter le pays pour me rendre en Angleterre, précisément avant la clôture de la Chambre, et je revins au Canada le 18 septembre, me rendant immédiatement à Halifax, pour dégager la parole que j'avais donnée au président de l'exposition provinciale, à qui j'avais promis de prononcer un discours. En pareille circonstance, constatant qu'il n'y avait rien eu de fait, que toutes les autres colonies avaient devancé le Canada dans leurs offres de secours, et que la situation du moment mettant hors de tout doute que la guerre al altéclater, je crus nécessaire de faire cette nouvelle déclaration.

Je rappellerai à la Chambre que le 8 septembre, le cabinet impérial demanda un crédit de 5 millions pour la guerre; que le 18 de septembre, les journaux de Londres déclarèrent que la guerre était inévitable. Telle était la situation, à l'époque où j'adressai la parole à l'exposition d'Halifax, où j'eus l'occasion de rencontrer une foule de gens et c'est alors que le ministre des Finances, (M. Fielding) me fit l'honneur de figurer parmi mes auditeurs. Or, là, M. l'Orateur, en présence d'un membre du cabinet, et mettant à exécution la politique que j'avais indiquée, j'estimai de mon devoir à titre de chef de l'opposition de Sa Majesté dans la Chambre et au Canada, d'exprimer mon opinion au sujet de ce que l'intérêt et l'honneur du pays demandaient. Je dis à cette occasion:

Le gouvernement canadien, à mon avis, n'a fait que se constituer le légitime interprète du peuple canadien en adoptant unanimement une résolution exprimant sa sympathie et l'espérance que l'on remédierait au grief en question. Le gouvernement se fera encore, à mon avis, le légitime interprète des sentiments du peuple canadien, en mettant tout en œuvre pour recruter un régiment de braves Canadiens pour porter les armes, au service du gouvernement de Sa Majesté, en cas de besoin.

Je pensai rendre service au gouvernement en prenant ce moyen légitime, mais indirect, non seulement de porter à la connaissance du chef du cabinet ma conviction relativement à l'autorisation que nous possédions déjà, sous l'empire des résolutions adoptées à l'unanimité par cette Chambre, mais en outre d'ajouter qu'à mon avis, l'opinion publique au Canada donnerait son entier appui au cabinet, pour l'adoption de toute mesure de nature à prêter main-forte au gouvernement impérial à cet égard.

Le ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair), a fortement critiqué l'esprit qui m'a inspiré ces paroles et la ligne de conduite, que j'ai tenue; or, je veux lui opposer une autorité égale pour le moins à la sienne, la Chambre en conviendra. Je veux citer les paroles du député d'Halifax (M. Russell), qui siège en ce moment aux côtés du ministre des Chemins de fer. Voilà ce qu'au

cours d'une harangue fort éloquente, prononcée devant la Chambre de Commerce, le 16 de janvier, ce monsieur a dit:

"J'ai moi-même soutenu, à Ottawa, il y a près d'un an, en conversation privée, alors qu'il était question de faire adopter par le parlement une résolution à l'effet d'appuyer les réclamations des "Uitlanders", que le Canada ne pouvait faire une semblable déclaration sans être prêt à l'accompagner d'une offre de soldats ou d'argent.

On ne pensait pas alors que Kruger déclarerait la guerre, mais ce que l'on n'attendait pas est arrivé et je suis heureux que le pays ait, sans hésitation, donné une preuve tangible de sa loyauté.

Je désire attirer tout spécialement l'attention du ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair) qui a émis une opinion si contraire aux déclarations qui suivent:

C'était alors pour le chef de l'opposition le moment de prendre l'initiative au sujet de l'offre d'un contingent canadien.

Je regrette de dire que je n'ai pas été compris lorsque je disais, en toute sincérité, au premier ministre, que, dans l'intérêt et pour l'honneur du pays, le gouvernement devrait prendre l'initiative.

D'Halifax, je suis allé à Yarmouth pour adresser la parole à l'exposition agricole du comté. Le même matin j'ai appris, avec un regret que je ne chercherai pas à cacher, que le premier ministre, au lieu d'agir dans le sens de ma proposition, proposition qui, je le croyais, devait rencontrer sa chaleureuse approbation, proposition que je n'aurais certainement pas faite si je n'avais pas été convaincu qu'elle serait approuvée par le grand parti que j'ai l'honneur de diriger, avait déclaré à un écrivain du "Globe," qui publiait la chose le lendemain, 4 octobre, qu'après avoir soigneusement étudié la loi il constatait l'impossibilité où il se trouvait de faire quoi que ce fût, que, de fait, il n'entreprendrait rien parce que la constitution lui défendait d'agir sans consulter le parlement et de dépenser un seul sou pour cette importante cause.

Le très honorable premier ministre et le ministre des Chemins de fer me croiront s'ils le veulent, lorsque je dis que c'est avec le plus grand regret que j'ai lu cette déclaration; mais non seulement j'ai regretté la chose parce que le premier ministre perdait là une belle occasion, mais aussi parce que le pays refusait la position la plus enviable.

C'est avec le plus grand regret que j'ai lu cette déclaration venant du premier ministre, et j'ai pris les meilleurs moyens à ma disposition pour essayer de remédier à l'état de choses.

En faisant cette communication au "Globe," mon très honorable ami disait:

Quant à ce qui est de fournir un contingent canadien, le gouvernement n'a pas étudié la question, pour les raisons que j'ai dites.

Ainsi, il paraît que jusqu'à ce moment, le gouvernement n'avait encore rien décidé sur cette question qui captivait alors l'attention